

Copies d'arrêtés ministériels modifiant les règlements de la marine royale canadienne et de la réserve des volontaires de la marine royale canadienne.

(*Documents parlementaires, 1925, No 40*).

Ordres généraux: nominations, promotions et mises à la retraite, milice canadienne, et ordres de la milice du 1er février 1924 au 1er février 1925.

(*Documents parlementaires, 1925 Nos 41, 42 et 43*).

L'honorable Président présente au Sénat le rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour l'année 1924.

Ledit rapport est lu par le greffier comme suit:

### RAPPORT DES BIBLIOTHECAIRES POUR 1924

A l'honorable Président du Sénat,

Les bibliothécaires conjoints ont l'honneur de vous présenter leur rapport des opérations de l'exercice 1924.

Le catalogue supplémentaire, composé du relevé des achats faits au cours de l'année ainsi que d'une liste des dons faits à la bibliothèque, est en cours d'impression et sera prochainement déposé devant les Chambres.

Parmi les principaux dons, nous croyons devoir mentionner de nouveau celui de la fondation Carnegie pour la paix internationale, comprenant de nombreux ouvrages d'autorités reconnues relatifs aux problèmes si compliqués d'économie mondiale résultant de la guerre ou reliés à la période de reconstruction.

Nous avons le regret de faire part du décès de M. H. J. Meiklejohn, qui a été à l'emploi de la Bibliothèque pendant vingt-sept ans. Préposé surtout en ces dernières années à l'enregistrement des livres, M. Meiklejohn était un employé fidèle, diligent et consciencieux. La Commission du Service civil a été invitée à remplir la vacance créée par son décès.

Les bibliothécaires sont heureux de signaler le parachèvement du travail entrepris au cours de l'été par l'architecte en chef des Travaux publics et son personnel, pour l'amélioration du système d'éclairage électrique de la Bibliothèque. L'on a fait disparaître l'appareil démodé d'éclairage au gaz et à l'électricité anciennement installé au milieu de la Bibliothèque et on l'a remplacé par une couronne de puissantes lumières disposées à la base du dôme central. Les galeries et alcôves sont éclairées, partie par la lumière diffuse du faisceau central, et partie par des lumières adroitement dissimulées sous les corniches des galeries. Tous les fils et appareils conducteurs sont isolés pour supprimer dans la mesure du possible le danger de feu. Les résultats de ce travail nous paraissent éminemment satisfaisants.

On a continué de classer et indexer les milliers de brochures canadiennes mentionnées au rapport de l'année dernière.

Le tout respectueusement soumis,

J. DE L. TACHÉ.

MARTIN BURRELL.

*Bibliothécaires conjoints.*

Bibliothèque du Parlement,  
Ottawa, le 5 février 1925.

Ordonné que ledit rapport soit déposé sur la table.

Sur motion de l'honorable M. Dandurand, il est—

Ordonné, que lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il reste ajourné jusqu'à mardi prochain.

Le Sénat s'ajourne.